

Joseph II, n'avaient pas aimé tenir compte de la situation particulière de l'une ou de l'autre de leurs provinces et ils n'avaient pris que les avis de leurs collaborateurs immédiats pour faire le bien de leurs sujets. En feuilletant même au hasard l'ouvrage de Ruppert sur les Etats Provinciaux du Luxembourg sous le règne de Guillaume I^{er}, on constate qu'ils ont accompli dans les limites de leur compétence un travail bien sérieux dans l'intérêt du peuple luxembourgeois, qu'il y avait parmi eux plusieurs personnages d'une capacité remarquable, et que tous avaient à un haut degré le sentiment de la responsabilité à l'égard de leur pays. Inutile de dire qu'il est impossible de distinguer avec précision dans les compes-rendus des séances publiés par Ruppert l'activité et les initiatives personnelles du gouverneur. La situation économique du Grand-Duché était bien loin d'être brillante sous le règne de Guillaume I^{er}, mais certaines entreprises industrielles avaient atteint un niveau assez élevé (51), et les Luxembourgeois de l'époque ne manquaient pas de confiance dans un meilleur avenir de leur pays, du moment que le monarque aurait donné à son Grand-Duché un système fiscal plus conforme aux besoins de la population. Très caractéristique en ce sens le passage suivant d'une adresse que les Etats envoyèrent au Roi-Grand-Duc à la clôture de la séance du 3 juillet 1818 (52) :

« Depuis l'époque où V. M., guidée par Son ardente application au bien-être de son peuple, a daigné s'assurer, en présence même de Ses sujets du Grand-Duché, de la situation de leurs subsistances, des améliorations sensibles se sont opérées dans diverses branches d'économie administrative ; des changements réclamés par l'utilité publique, des bienfaits sans nombre ont recommandé la prévoyante sagesse de V. M. à la gratitude de nos concitoyens. Aussi, nos espérances n'ont-elles pour bornes que l'inépuisable bonté de V. M. ; et c'est à l'appui de Sa bienveillance royale que nous oserons exposer à Ses égards les plus chers et les plus pressants intérêts de cette province. »

Dans les lignes suivantes, la députation des Etats traça un tableau très sombre de l'état languissant de l'industrie et du commerce, alors que le Grand-Duché était riche en matières premières et disposait d'une population sôbre et vigoureuse. Elle termina cette adresse par une demande au Roi Grand-Duc de venir dans le Luxembourg pour se rendre personnellement compte de cette situation désastreuse. Une

(51) A une exposition qui eut lieu à Haarlem en 1825, des récompenses avaient été obtenues par le tanneur Richard de Clervaux, Lippmann, fabricant de gants à Luxembourg, Boch, fabricant de faïences à Septfontaines, Schoetter, drapier à Esch-sur-Sûre, Fix, fabricant de broderies en tulle à Luxembourg, Zimmer, fabricant de couvertures en laine à Echternach, Simon, fabricant de cartons pour presser la laine à Wiltz, Fischer, fabricant de colle forte à Luxembourg, y avaient reçu des mentions honorables. Les fabricants de faïences Boch de Septfontaines et Dondelinger et Müller d'Echternach avaient obtenu antérieurement des prix à une exposition organisée à Gand.

(52) Ruppert, pp. 166 s.